

Introduction. Les politiques de prévention des guerres dans les crises internationales.

Thomas Lindemann (Université de Versailles Saint Quentin et École Polytechnique, LINX)*

Maéva Clément (Université de Versailles Saint-Quentin et Université Goethe Frankfurt am Main)**

Dans le cadre des études sur la conflictualité internationale et la résolution des crises, ce dossier de recherche a pour objectif d'examiner un ensemble de crises internationales de courte durée, du début du XXème siècle jusqu'à nos jours, pour répondre à la question suivante: pourquoi certaines crises, au demeurant relativement similaires, aboutissent-elles à un conflit armé tandis que d'autres connaissent une issue pacifique ?

La plupart des approches dans l'explication des crises internationales partent de l'idée que les acteurs cherchent toujours à « maximiser leur partage du pouvoir mondial » (Copeland 2000 ; Mearsheimer 2001) ou leur « bien-être ». Elles estiment aussi que les décideurs comparent systématiquement les coûts et les gains d'un recours à la force armée. De ce fait, ces approches partagent la conviction qu'une unité politique ne s'engage pas dans une guerre lorsque l'adversaire risque de lui infliger des coûts matériels disproportionnés par rapports aux gains escomptés (Lebow 1981). L'interprétation dominante consiste donc à affirmer que la dissuasion joue un rôle essentiel dans le renoncement des acteurs à déclencher une guerre. Ces prémices concernant les vertus « pacificatrices » de la dissuasion (Battistella 2006 ; Blainey 1988) ont été affinées dans les études sur les crises internationales. Ainsi, les problèmes de communication, de proportionnalité, ainsi que de crédibilité des menaces ont été longuement élaborés dans l'optique de contribuer à une dissuasion plus efficace dans la gestion des crises internationales. Même les études qui mettent en avant les limites de la rationalité, l'imperfection de l'information ou encore la fréquence des perceptions faussées ont rarement critiqué la prémisse au cœur de la dissuasion, à savoir que les acteurs se feraient

* Thomas Lindemann est professeur de science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin et professeur de Relations internationales à l'École Polytechnique. Il a récemment publié *The International Politics of Recognition* (avec Eric Ringmar), Paradigm Publisher, Boulder, 2014 (paperback réédition) et *Causes of War, The Struggle for Recognition*, Colchester, ECPR 2014.

** Maéva Clément est doctorante en science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin et à l'Université Goethe Frankfurt/Main et ATER à l'Université d'Artois. Elle a récemment contribué au numéro spécial de *Global Discourse* sur le thème de la non-reconnaissance en relations internationales.

la guerre pour le pouvoir et les ressources matérielles (Holsti 1996 ; Jervis 1976 ; Organski/Kugler 1981). Les approches rationalistes « libérales » des relations internationales considèrent, comme le réalisme, que les acteurs agissent souvent pour la maximisation des gains matériels, quand bien même elles mettent davantage en avant le bien-être (Devin 2005 ; Grosser 2001 ; Richardson 1994 ; Zangel/Zürn 2003). De ce fait, de nombreux auteurs « libéraux » estiment que les crises internationales sont initiées pour obtenir des gains essentiellement économiques (Davis 2000). Dès lors, l'instrument approprié dans la gestion « pacifique » d'une crise serait par exemple de menacer l'Etat-cible de sanctions économiques afin d'augmenter le coût de l'agression ou au contraire de lui proposer des incitations économiques afin que le maintien de la paix soit plus désirable.

Alors que nous sommes loin d'écarter toutes les approches matérialistes, nous pensons qu'il existe de très nombreuses situations de crise où les « punitions » et les « incitations » matérielles à l'égard de l'agresseur potentiel doivent être complétées voire remplacées par des considérations plus symboliques. L'idée essentielle de notre projet exploratoire est de tester ces visions matérialistes (Waltz 1959), ainsi que des interprétations alternatives, via l'étude de cas concrets. Les études de cas qui suivent montrent que les approches matérialistes négligent les besoins de *l'homo symbolicus* soucieux de conserver une image valorisée de soi, à la fois pour des raisons émotionnelles (Lebow 2008 ; Rosen 2005) et pour des raisons instrumentales (une bonne réputation procure de l'autorité et des ressources matérielles). Dans cette perspective, les menaces peuvent accélérer le déclenchement des hostilités car elles sont parfois difficilement compatibles avec le maintien d'une image valorisée. Les théories matérialistes sous-estiment également la difficulté pour les dirigeants politiques de justifier et légitimer des guerres menées pour des motifs purement matériels, ceux-ci doivent en effet tenir compte dans une large mesure des exigences de justice et de reconnaissance exprimées par les gouvernés (Lindemann 2011, Lindemann, Ringmar 2014). C'est pour cette raison que nous testerons aussi l'hypothèse selon laquelle l'initiation des crises internationales et leur « fin » plus ou moins pacifique dépend de la présence ou de l'absence d'une politique de reconnaissance, notamment lorsque la puissance instigatrice d'une crise agit par sentiment de vulnérabilité (crainte pour sa survie ou son identité) et non par sentiment d'opportunité (pour des gains économiques et/ou politiques). Il est important de souligner que nous ne prétendons pas qu'une politique de reconnaissance soit en mesure d'apaiser des Etats révisionnistes telle que l'Allemagne nazie en 1939. Une telle politique de reconnaissance

englobe à la fois des questions de « face » - le prestige et l'honneur - mais aussi des préoccupations pour une identité particulière et l'exigence d'une empathie minimale. Une politique de *reconnaissance* comporte *plus* que le simple fait de montrer à autrui que l'on ne cherche pas à lui nuire physiquement (Lindemann, Ringmar 2014). Elle implique aussi une *politique d'égalité de dignité*. Dans le contexte social contemporain des relations internationales, une politique de reconnaissance repose sur le principe d'égalité souveraine entre unités politiques. Ainsi, la résolution d'un conflit entre grandes puissances est facilitée par la reconnaissance d'un droit partagé au « leadership » dans les relations internationales. Selon les attentes normatives des acteurs internationaux, l'égalité de dignité entre unités politiques implique aussi la confirmation de l'autonomie d'autrui *via* le respect de ses « territoires » physiques et mentaux (Lindemann 2010). La confirmation de l'autonomie d'autrui pose généralement peu de problèmes pour la sécurité identitaire des acteurs car il s'agit là d'une ambition conservatrice. Une politique de reconnaissance respecte également des *particularités identitaires* qui se manifestent à travers des systèmes de croyances, des religions, des cultures, des normes et des mémoires et traumatismes historiques différents. Une politique de reconnaissance s'abstient de contraindre l'Autre à accepter ses propres valeurs. Enfin, la reconnaissance de l'Autre comme être « particulier » suppose *l'engagement empathique, sa prise en considération*. La mise en avant de valeurs partagées peut montrer à autrui que je m'identifie partiellement à lui. En revanche, l'indifférence et la stigmatisation d'autrui risque de devenir des prophéties auto-réalisatrices (Vasquez 1993).

Notre objectif est d'examiner des crises internationales entre unités politiques – les unes au dénouement belliqueux (par exemple la première guerre du Golfe), les autres au dénouement pacifique (par exemple la crise marocaine entre la France et l'Allemagne de 1905-1906) – afin d'analyser si, dans ces études de cas, la variable « dépendante » (l'initiation de la crise et son issue : la paix ou la guerre) varie avec un changement de politiques dissuasives, de politiques de « *reassurance* », de sanctions économiques ou à l'inverse, de récompenses économiques, ou bien de sanctions symboliques (Ringmar 2008) ou de politiques de reconnaissance (six politiques).

Notre approche est sociologique dans la mesure où nous considérons que les acteurs internationaux n'agissent pas de manière uniforme dans les crises internationales face à des politiques menées par d'autres unités politiques. Cette perspective se traduit par la prise en compte des propriétés sociales des unités politiques à l'origine d'une crise (influence du type

de régime politique, légitimité plus ou moins charismatique ou encore images de l'ennemi). Ainsi, nous émettons l'hypothèse qu'une entité autoritaire, dont les décideurs définissent leur rôle de manière « virile » comme la Russie de Poutine, aura plus du mal à se plier à des postures dissuasives ou à des sanctions économiques qu'une entité dont la légitimité dépend avant tout de sa capacité à augmenter le « bien-être » de sa population.

Présentation du projet

Ce projet de recherche est en cours à l'Université de Versailles Saint Quentin et à l'Ecole Polytechnique. Ce dossier pour *Dynamiques Internationales* présente six cas d'étude et constitue une première étape notre travail de collection des données sur la gestion des crises internationales.

L'objectif de ce projet est de comprendre pourquoi une unité politique à l'origine d'une crise internationale se décide ou non à recourir à la force armée. Le choix d'une telle unité politique « initiatrice » d'un conflit correspond à des critères précis que nous allons présenter ci-dessous.

Toutes les contributions de ce dossier ont découpé les crises en au moins deux séquences : la séquence où l'unité politique menace de recourir à la force armée et une séquence finale où cette puissance recourt effectivement ou non à la guerre. En somme, le dossier présente six études de cas, ou plus exactement, plus de douze, dans la mesure où il s'agit toujours de comprendre ces deux séquences d'initiation et de fin.

Chaque auteur a d'abord procédé à l'analyse des caractéristiques de l'unité politique qui initie la crise (Cashman 1993 ; Singer/Small 1981). Pour cela, nous avons retenu trois axes : le régime politique (Snyder 2005), la légitimité plus ou moins charismatique, « hubristique », et les images de l'ennemi plus ou moins prononcées. L'idée qui sous-tend cette prise en compte des particularités internes de l'unité politique dans la compréhension des crises est la suivante : une unité politique autoritaire, fondée sur le culte de l'exceptionnalisme national et des images de l'ennemi prononcées « reculera » probablement beaucoup plus difficilement face à une politique de dissuasion, de sanctions économiques ou et de stigmatisation qu'une unité politique démocratique, à la présentation de soi modeste et aux images de l'ennemi modérées. On peut à cet égard contraster le comportement intransigeant de la Corée du Nord face aux sanctions économiques de la communauté internationale par rapport à celui

de l'Inde, dans de nombreuses crises avec le Pakistan, qui semble plus réceptive face à des sanctions économiques et symboliques de la part de la communauté internationale.

Chaque auteur analyse ensuite l'influence des six politiques identifiées sur l'unité politique à l'origine de la crise : politiques dissuasives, politiques « rassurantes » (*reassurance policy*), sanctions économiques, récompenses économiques, sanctions symboliques et politique de reconnaissance. Il s'agit d'abord d'identifier le type de politique qui aura précédé la séquence d'aggravation ou, à l'inverse, d'apaisement de la crise, lors de la phase d'initiation et de fin (belliqueuse ou non). A titre d'exemple, si nos études de cas constatent que les politiques dissuasives d'un Etat A à un Etat B « hubristique » (Stoessinger 1998) conduisent dans tous les cas d'étude au déclenchement ou à l'aggravation d'une crise, nous pourrions affirmer que la dissuasion face à de telles unités politiques semble vouée à l'échec.

La méthodologie de nos études est inspirée par la méthode de la comparaison ciblée et structurée d'Alexander George et d'Andrew Bennett (2005). Selon eux, l'étude statistique (Brecher/Wilkenfield 1997) des cas « n » présente souvent de nombreux inconvénients. Le plus important est celui d'une comparaison souvent superficielle de cas qui ne sont pas nécessairement comparables. Ainsi, certaines études comparent des conflits armés aussi différents que la Première Guerre mondiale et l'intervention des États-Unis sur l'île de Grenade en 1983. Pour cette raison, A. George et A. Bennett proposent de comparer de façon ciblée et structurée un petit nombre de cas, avec pour principe directeur l'établissement de variations concomitantes, même si leur faiblesse numérique exclut toute ambition statistique. Une dizaine de cas de crises internationales entre grandes puissances ont ainsi été étudiées dans un ouvrage codirigé par A. George (George 1991). Il s'agissait d'abord de cas divergents du point de vue de la variable dépendante, à savoir aussi bien des crises à l'issue belliqueuse – la crise de juillet 1914, la crise précédant la guerre des Six Jours – et des crises à l'issue pacifique – la crise de Cuba de 1962 et celle entre l'Inde et le Pakistan en 1998. L'auteur défend la thèse selon laquelle l'issue d'une crise dépend de la maîtrise des militaires par le pouvoir civil, il démontre que l'issue des crises belliqueuses est « corrélée » à un faible contrôle du pouvoir civil alors que les deux crises à l'issue pacifique se distinguent par une ingérence constante du pouvoir civil dans les opérations militaires.

Notre sélection de cas est en partie inspirée par le principe consistant à chercher des variations concomitantes entre la variable dépendante (que nous voulons expliquer) et nos variables indépendantes (explicatives). Pour cela il est crucial d'étudier des cas qui

représentent une divergence en ce qui concerne les dynamiques de « paix » et de « guerre ». Ainsi, pour notre dossier, nous avons sélectionné deux cas avec une issue belliqueuse (la première guerre du Golfe et le conflit entre la Moldavie et la Transnistrie), deux cas avec une issue pacifique (la crise marocaine de 1905/1906 et la crise entre Taiwan et la Chine) et deux cas avec un recours à la force limitée au dessous du seuil de la guerre, puis une pacification relative (Inde-Pakistan 2002, Inde-Sri Lanka). Nous voulons comprendre pourquoi dans un cas, la guerre a pu être évitée, pourquoi dans trois autres cas le recours à la force limitée n'a pas été suivi par une guerre.

L'étude d'un seul cas se prête elle aussi à l'établissement de variations concomitantes. Pour vérifier la thèse d'un lien entre politiques de reconnaissance et apaisement des crises internationales, il est possible de découper une crise en différentes séquences correspondant à des degrés variables de reconnaissance afin de voir si cette variabilité va de pair avec l'intensification des crises internationales. L'étude de Franca Loewener révèle que c'est uniquement au moment où la France et la Grande-Bretagne reconnaissaient le statut de l'Allemagne comme grande puissance que la crise a pu être apaisée. Le chercheur examinant un seul cas doit être attentif aux « corrélations chronologiques ». L'historien est en principe familiarisé avec cette approche. Si le chercheur affirme qu'il existe un lien entre postures dissuasives et l'agressivité allemande, il doit clairement établir que le renforcement des relations franco-anglaises correspond à une plus grande agressivité allemande mesurée par exemple en termes d'augmentation des dépenses militaires, de déclarations provocatrices, etc.

Deuxième démarche possible relative à la vérification des hypothèses, l'étude de cas et la méthode de « *process tracing* » qui comprend l'analyse des séquences et des « mécanismes causaux » (se référant le plus souvent aux croyances des dirigeants). Son objectif est de détecter le « pourquoi » d'une corrélation et de retracer les étapes qui font que A est la cause de B. Le processus causal ressemble bien souvent à un jeu de domino: la chute d'un domino en fait tomber un autre, qui en fait à son tour tomber un troisième, jusqu'au résultat final.

Enfin, toutes les contributions appliquent le test de la congruence, confrontant la thèse retenue aux explications alternatives pour démontrer la pertinence d'une hypothèse. Le chercheur peut au préalable déterminer quels seront les indices d'une politique dissuasive ou de reconnaissance et observer leur poids respectif dans l'évolution de la crise.

Opérationnalisation de l'étude

Afin de mesurer l'impact des politiques menées par un Etat (politiques dissuasives, « rassurantes », sanctions ou récompenses économiques, sanctions symboliques ou politiques de reconnaissance) sur le comportement plus ou moins « belliqueux » d'une autre unité politique en fonction de ses propriétés sociales (régime politique, légitimité « charismatique », images de l'ennemi), chaque chercheur a suivi un cadre d'analyse stricte. Ci-dessous nous décrivons les concepts principaux et leur opérationnalisation.

Eléments de définition

Unité politique : Nous définissons une unité politique comme une autorité administrative qui possède majoritairement le contrôle sur son territoire et sa population, notamment à travers l'exercice, au moins partiel, des pouvoirs régaliens (définir la loi, rendre la justice, lever l'armée, battre la monnaie). En ce sens, l'autorité palestinienne est actuellement une « unité politique ».

Crise : Le vocable de « crise entre unités politiques » recouvre toutes les situations dans lesquelles les décideurs d'une unité politique, d'une part, estiment qu'il existe une situation d'urgence et/ou de danger et, d'autre part, envisagent un éventuel recours à la force armée pour mettre fin à cette situation. Une « vraie » crise entre paix et guerre (Lebow 1981) suppose que la décision de recourir à la force armée n'est pas encore prise par les décideurs de l'unité politique virtuellement initiatrice d'un conflit.

Indices empiriques pour identifier une crise : Une attention particulière peut être accordée à la lecture de la crise par les décideurs (et/ou les médias) ainsi qu'aux discours faisant allusion à un possible recours à la force armée et, le cas échéant, aux moyens militaires mobilisés.

L'évolution de la crise (le début, le milieu, et la fin belliqueuse ou pacifique) : Il s'agit de déterminer la chronologie, les séquences et les moments où la possibilité du recours à la force est plus ou moins forte. Certains indices permettent de délimiter le commencement ou la fin des séquences, par exemple la mobilisation ou démobilisation de troupes, ou encore le contenu de certaines déclarations officielles par les dirigeants politiques et militaires.

Le début d'une crise : Une crise est probable lorsque des dirigeants politiques et/ou des médias expriment la crainte d'une guerre entre deux unités politiques ou plus. Le début d'une crise

commence au moment où des acteurs appartenant à l'élite politique et/ou médiatique estiment qu'il existe un risque réel de guerre.

La fin pacifique d'une crise : Une crise se termine pacifiquement lorsque l'élite politique et/ou médiatique des unités concernées estime le risque d'une confrontation armée extrêmement faible. En outre, cette perception doit être confirmée par la réalité, c'est-à-dire par l'absence d'attaque de l'adversaire au cours des douze mois suivants.

La fin belliqueuse d'une crise : Une crise se termine de manière belliqueuse lorsqu'une partie déclenche des opérations armées dans le but explicite d'éliminer des vies « adverses » (pas de seuil numérique) et que ces actions meurtrières déclenchent une riposte armée par la partie attaquée.

Les caractéristiques de l'unité politique

Il s'agit ici d'identifier les caractéristiques de l'unité politique potentiellement initiatrice de la crise (celle qui risque de déclencher un conflit armé). Les éléments suivants seront analysés :

- *Type de régime* : le régime politique est-il démocratique ou autoritaire ? (codification : 3 régime autoritaire ; 2 mixte mais plutôt autoritaire ; 1 plutôt démocratique ; 0 démocratique).
- *Type de légitimité* : est-ce que l'unité politique fonde son pouvoir sur une légitimité charismatique ? (Codification : 3 légitimité charismatique forte ; 2 légitimité charismatique ; 1 légitimité charismatique faible ; 0 (absence de légitimité charismatique)).
- *Image de l'ennemi* : existe-il une légitimité scientifique ou religieuse définissant des adversaires a priori ? (Codification : 3 images très prononcées et rigides ; 2 images importantes ; 1 images mais absence de « dogme » ; 0 absence d'image de l'ennemi).
- *Image de la guerre* : est-ce que la guerre est considérée comme bénéfique ou inévitable ? (Codification : 3 guerre inévitable ou très bénéfique ; 2, guerre inévitable mais peu bénéfique ; 1 guerre évitable mais très bénéfique ; 0 guerre évitable et peu bénéfique).
- *Présentation hubristique du leader* : quelle est l'image que veut donner le leader de lui-même et de son pays. (Codification : 3 présentation forte ; 2 modérée ; 1 faible ; 0 absence).

Les politiques menées par les unités politiques

Il s'agit ici d'identifier les politiques menées par les unités politiques les plus soucieuses de régler pacifiquement la crise et d'empêcher une autre unité d'initier un conflit armé. Deux cas de figures se présentent : la politique menée par l'unité politique potentiellement cible

d'une attaque armée ou bien la politique menée par l'unité protectrice de l'unité cible (par exemple la politique des Etats-Unis vis-à-vis de l'URSS dans la crise de Berlin en 1948). Dans cette partie, nous détaillons les six politiques esquissées au début de l'article.

Politique de dissuasion

Une politique de dissuasion vise à mettre fin à une situation de crise via la menace, plus ou moins voilée (dissuasion forte ou souple), de l'utilisation de la force armée (Wicht 2002). Afin d'identifier la présence ou l'absence de politique dissuasive *avant* la crise, il convient de s'intéresser aux éléments suivants :

- le « *military balance* », c'est à dire le rapport des forces militaires entre l'attaquant éventuel, sa cible et son protecteur réunis. Cet équilibre doit être calculé non seulement en fonction des forces structurelles (par exemple la possession de l'arme nucléaire) mais également en fonction des forces immédiatement mobilisables. Indices principaux : le budget de défense des belligérants potentiels et les forces militaires déployées sur le terrain. En outre, quel enjeu représente la cible éventuelle d'une agression pour son protecteur ? Indices principaux : existence de liens commerciaux forts, alliance militaire entre le protecteur et son protégé (Huth 1991) ;
- le comportement passé de l'Etat cible et de son protecteur. Comment se sont-ils comportés lors de crises précédentes ? Il existe trois possibilités principales pour traiter avec l'attaquant : a) intimidation (*bullying*), b) donnant-donnant (*stalemate*), c) retraite.

En étudiant ces indices, il est possible d'évaluer la présence ou l'absence d'une politique dissuasive avant la crise. On peut classer la politique dissuasive avant la crise selon l'échelle suivante :

- 3 politique dissuasive forte ;
- 2 politique dissuasive modérée ;
- 1 politique dissuasive faible ;
- 0 Pas de politique dissuasive.

Afin d'identifier la présence ou l'absence de politique dissuasive *durant* la crise, il convient de s'intéresser aux éléments tels que des déclarations menaçantes des décideurs politiques à l'encontre de l'attaquant potentiel, et/ou la mobilisation des forces armées pour déploiement à la frontière de l'attaquant potentiel. Nous identifions deux cas principaux : la **dissuasion forte**, consistant pour le défenseur ou son protecteur à répondre par des

préparatifs militaires surpassant ceux de l'attaquant potentiel, et la **dissuasion souple**, consistant pour le défenseur et/ou son protecteur à répondre par des mesures militaires équivalentes à celles de l'agresseur (aussi nommée « *tit for tat* » dans le jargon anglais).

On peut, comme le propose Huth (1991), classer l'intensité des mesures de mobilisation militaire :

1. l'affichage symbolique de la force militaire (ex : la présence navale dans un des ports du protégé ou l'envoi de navires de guerre) ;
2. la démonstration des capacités militaires (ex : des exercices militaires communs, à l'image de ceux entre Séoul, Tokyo et Washington en octobre 2013 au large de la côte sud de la péninsule coréenne) ;
3. le renforcement des forces militaires (ex : à des points de confrontation probable, à l'image du déploiement de 250 *marines* américains en Australie en 2011) ;
4. le positionnement des forces militaires pour leur emploi immédiat à des points probables d'une confrontation armée (par exemple le déplacement des divisions d'infanterie indienne de la vallée du Cachemire au secteur de Kargil en 1999) ;
5. la préparation des forces militaires par concentration et alerte ;
6. la mobilisation des forces militaires pour la guerre.

Les seuils sont fonction de l'ampleur des moyens militaires utilisés, de leur localisation plus ou moins proche de l'adversaire et de l'alerte explicite ou non. Il faudra également inclure dans cette typologie l'aspect déclaratif des menaces.

On peut tout d'abord identifier pour les trois séquences de la crise (début, milieu, fin) si une politique dissuasive de la part de la puissance cible ou de son protecteur a été menée. Nous attribuons la valeur de 3 à une politique de dissuasion forte, 2 à une politique qui contient des éléments de dissuasion 1 à une politique avec des éléments faibles de dissuasion 0 si aucune politique de dissuasion n'a été menée. Il s'agit ensuite de voir si l'existence ou non d'une politique dissuasive est suivie d'une aggravation des comportements de la puissance potentiellement initiatrice d'un conflit armé (des variations chronologiques concomitantes). Le résultat de ces politiques peut être : 1. Une probabilité accrue d'un conflit armé (ce qui est de toute manière le cas pour l'entrée de la crise) ; 2. Une probabilité stable d'un conflit armé ; 3. Une probabilité plus faible d'un conflit armé.

S'il existe un lien entre dissuasion et absence/pacification du conflit, on doit en principe trouver des valeurs dissuasives faibles pour la politique menée envers l'agresseur potentiel avant une crise et une politique dissuasive forte si la crise a été résolue de manière pacifique.

Politique de « réassurance »

L'objectif principal d'une politique de « réassurance » est avant tout de démentir, par des gestes symboliques et matériels, une volonté agressive en rassurant l'autre unité politique sur son droit d'existence. L'idée générale qui sous-entend une telle démarche est l'hypothèse selon laquelle un grand nombre de conflits ne naissent pas forcément d'un choc d'intérêts radicalement opposés mais plutôt d'une perception erronée des intentions de l'adversaire.

Afin d'identifier la présence ou l'absence d'une politique de « réassurance » *avant* la crise, il convient de s'intéresser aux éléments suivants :

- *l'équilibre entre les options militaires défensives et offensives* pour l'unité potentiellement initiatrice d'un conflit ; en principe, l'équilibre entre options offensives et défensives est lié à la facilité avec laquelle un territoire peut être pris ou au contraire être défendu si attaqué. Jervis (1976) propose la mesure suivante pour identifier l'équilibre entre options offensives et défensives : les postures offensives priment si le défenseur doit dépenser plus d'un dollar pour équilibrer un dollar payé pour des options offensives par la puissance rivale. L'unité politique « potentiellement » agresseur est virtuellement plus exposée à une attaque si elle ne possède pas d'armes nucléaires « sécurisées » (c'est-à-dire capable d'une seconde frappe), si son territoire est exigu, si les technologies militaires permettent des frappes désarmantes et si la protection de ses cibles est difficile en raison d'une proximité des grandes villes à la frontière. Enfin, nous ajoutons aussi des « power shifts ». Est-ce que l'évolution du pouvoir économique, démographique est en défaveur de la puissance virtuellement initiatrice d'un conflit ? On peut observer les taux de croissances économique, démographique et les dépenses militaires avant le déclenchement du conflit ;
- le *caractère structurellement indistinct entre armement offensif et défensif* ; la plupart des armes sont à la fois offensives et défensives sauf pour certains types d'armement (par exemple des missiles anti-char). L'incertitude sur la nature de l'armement et la mission des forces adverses est multipliée s'il n'existe pas de mesures de confiance entre deux pays (par exemple la notification des manœuvres militaires). On peut

- empiriquement détecter l'existence ou l'absence de telles mesures de confiance entre pays ;
- la *rigidité des alliances* : un dilemme de sécurité peut aussi être favorisé lorsqu'une unité politique potentiellement initiatrice d'un conflit – comme l'Allemagne en 1914 – estime qu'un déséquilibre futur ne peut plus être compensé par l'intervention d'une puissance tierce équilibrante en raison de la rigidité des alliances. Comme critère empirique de la rigidité des alliances, on peut prendre des accords de défense mutuels.

En somme, il s'agit de voir en étudiant ces différents paramètres si la « réassurance » de la puissance initiatrice, en amont du conflit, est très faible = 3 ; faible = 2 ; bonne = 1, très bonne = 0.

Afin d'identifier la présence ou l'absence d'une politique de « réassurance » *durant* la crise, il convient de s'intéresser à des indices déclaratifs et matériels (Osgood, Lebow, Stein) :

- Aspects déclaratifs : 1. négatif : s'abstenir de nier l'existence d'autrui ; 2. positif : rassurer l'adversaire sur ses intentions défensives (ex : offrir des garanties de sécurité), formuler des vœux de réciprocité dans la désescalade, ou encore définir des normes de compétition (par exemple des zones d'influence ou de dissuasion nucléaire) ;
- Aspects matériels : 1. négatif : s'abstenir de mobiliser militairement ou d'augmenter les niveaux d'« alertes » militaires ; 2. positif : promouvoir des mesures unilatérales pour réduire les tensions (ex : retrait de forces militaires proche d'une frontière commune, invitation d'observateurs onusiens, etc.).

On attribue les valeurs suivantes : 3 à une politique de réassurance forte; 2 à une politique de réassurance partielle, 1 à une politique de réassurance faible 1 et 0 à une absence de politique de réassurance.

Politique d'incitation ou politique de sanction matérielle

Ces politiques d'apaisement comportent essentiellement des récompenses matérielles – ou à l'inverse, des sanctions économiques – et parfois des incitations « institutionnelles » (promesse de contacts réguliers, facilitation de l'adhésion à une institution, etc.).

Une crise est susceptible d'être déclenchée pour des raisons économiques si l'initiateur d'une crise est confronté à de graves problèmes économiques (voir PIB, taux de croissance) et s'il est sanctionné par la communauté internationale (par un embargo).

Nous attribuons la valeur 3 à une situation économique très difficile ; 2 à une situation économique difficile ; 1 à une situation économique « correcte » et 0 à une situation économique bonne pour la puissance initiatrice.

Afin d'identifier la présence ou l'absence d'une politique économique *durant* la crise, il convient de s'intéresser aux éléments suivants :

Pour les sanctions économiques : nous attribuons 3 pour des fortes sanctions économiques ; 2 pour des sanctions économiques considérables ; 1 pour des sanctions économiques faibles ; 0 pour aucune sanction économique.

Pour des récompenses économiques : nous attribuons 3 si la puissance initiatrice se voit proposer des compensations économiques importantes (voir par exemple le Corée du Nord dans l'accord cadre de 2004); 2 si la puissance initiatrice se voit proposer quelque chose ; 1 si elle ne se voit « peu » proposer et 0 si elle se voit rien proposé.

Politique de sanctions symboliques ou politique de reconnaissance

Afin d'identifier la présence d'une politique de sanction symbolique ou, à l'inverse, de reconnaissance *avant* la crise, il convient de s'intéresser aux éléments suivants :

- Une politique de sanction symbolique peut stigmatiser l'usage de la violence dans les relations internationales (ex : tabou autour de l'arme nucléaire) et augmenter les coûts symboliques d'un recours à la force armée pour l'adversaire durant une crise, notamment en termes d'image de l'unité politique sur la scène internationale. Dans cette logique, l'unité politique cherche à affaiblir symboliquement l'unité potentiellement initiatrice d'un conflit. Il est ainsi possible d'identifier dans certains cas un « écart de reconnaissance » (ou *recognition gap*), c'est à dire le différentiel entre un potentiel de puissance fort (ex : PIB, dépenses militaires, etc.) et des responsabilités internationales moindres (ex : non-membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies). De la même manière, il s'agira de déterminer si l'Etat potentiellement initiateur de la crise aura pu faire fréquemment l'objet d'appréciations négatives de la part de la communauté internationale (ex : qualification en tant qu'« État voyou » ou *rogue state*). Enfin, il est important

d'identifier si l'unité politique est fragilisée au plan interne, notamment en termes de légitimité politique, mais aussi si elle cultive des traumatismes historiques, ou encore si elle a fait l'objet d'un traité de paix discriminatoire.

Une politique de reconnaissance apaisante repose sur l'idée que la crainte de perdre la face éprouvée par les décideurs prime parfois sur leur ambition de protection de leur unité politique. Une politique de reconnaissance forte est de ce fait attentive aux besoins « identitaires » d'autrui : l'estime de soi ou la face positive (ex : statut de grande puissance), le respect de sa face négative (ex : prétention à l'indépendance nationale), la confirmation de sa particularité au travers de son système de croyance, de ses « traumatismes historiques » ou encore la mise en avant de valeurs partagées (ex : survie de l'humanité). A minima, une politique de reconnaissance « faible » s'attache à multiplier les propositions de médiation et d'éviter toute provocation.

Nous attribuons la valeur 3 à des grands problèmes de reconnaissance d'une unité politique ; 2 à des problèmes non négligeables de l'unité politique ; 1 à des problèmes mineurs de reconnaissance et 0 à l'absence de problème.

Afin d'identifier la présence d'une politique de sanction symbolique ou, à l'inverse, de reconnaissance *durant* la crise, il convient de s'intéresser aux éléments suivants :

Une définition de la politique de reconnaissance : «Des concessions matérielles et symboliques visant à confirmer l'identité d'autrui tout en cherchant à créer des identifications positives ».

La politique de reconnaissance apaisante vise comme la politique de « *reassurance* » (Lebow 1981 ; Van Evera 1999) à réduire les tensions par des concessions mineures prouvant nos intentions « pacifiques » notamment par la retenue de mesures militaires en temps de crise internationale, un engagement explicite à respecter l'intégrité territoriale et des mesures de désarmement. Cependant, elle est plus attentive à la « face » et aux « besoins identitaires » d'autrui.

Nous attribuons 3 à une politique de reconnaissance forte ; 2 à une politique de reconnaissance modérée ; 1 à une politique avec un faible aspect de reconnaissance et 0 à l'absence de toute politique de reconnaissance de l'autre unité politique.

Résultats comparés des premières études de cas

Les articles de ce dossier tentent d'appliquer le plus fidèlement possible ce cadrage analytique même s'il reste de nombreuses imperfections, dues notamment à la difficulté d'attribuer une valeur quantitative aux politiques menées. On peut néanmoins résumer certaines tendances lourdes de ces six études afin d'illustrer notre modèle exploratoire.

Tout d'abord on peut établir quelques constats à propos du *déclenchement des crises*. Seule la crise du Golfe semble avoir été liée à la faiblesse d'une politique dissuasive de la part des Occidentaux. Saddam Hussein, trompé par les propos ambigus de l'ambassadrice américaine à Bagdad, April Glaspie, semble avoir sous-estimé les coûts d'une agression contre l'État koweïtien (Miléna Genin, Marie Simeoni). En revanche, toutes les autres crises semblent fortement liées à ce que nous avons qualifié de « sanctions symboliques ». Ce qui précède ces crises est un événement ou une politique ressentie comme une menace en termes d'image et d'estime de soi par la puissance initiatrice de la crise. Ainsi, les décideurs allemands estiment que leur exclusion du Maroc et la mise sous tutelle de ce pays par la France compromet le statut de grande puissance de l'Allemagne (Franca Loewener). De même, les décideurs indiens s'estiment symboliquement fragilisés après les attentats contre le parlement en 2002, qui mettent en péril leur « honneur » et leur « crédibilité » (Laura Andrais, Thomas Solinski). Les décideurs moldaves craignent pour l'identité nationale à la suite des menées indépendantistes de la Transnistrie (Justin Cook). De la même manière, les décideurs chinois sont confrontés aux visées autonomistes de Taiwan qui menacent leur conception unitaire de l'Etat national (Naomie Eisenbeiss, Hannah Elten). Enfin, les décideurs indiens craignent pour leur « réputation » et leur statut pendant la crise sri-lankaise de 1987-1990 (Solène Soosaithasan). Ces études de cas semblent indiquer que les décideurs déclenchent rarement des crises internationales afin d'obtenir des gains en raison de la faiblesse de la partie adverse. Le cas de la guerre irakienne contre le Koweït semble constituer la seule exception.

Une deuxième conclusion provisoire que l'on peut tirer de ces cas concerne les identités collectives. Les décideurs politiques instrumentalisent les émotions attachées à ces identités, et sont également contraints par elles dans une large mesure (Welch 1995). A cet égard, même l'annexion du Koweït par l'Irak peut être perçue sous un angle symbolique dans la mesure où les autorités irakiennes considéraient à l'époque le Koweït comme une partie du « territoire national ». Enfin, il semble en effet intéressant d'interroger ces crises au regard de

la perception, par les décideurs initiant une crise, de mériter plus de gratitude et de respect. Ces crises sont en partie déclenchées par des unités politiques puissantes au regard de leur potentiel de pouvoir (à l'exception de la Moldavie), mais aussi par des pays dont les « valeurs » et la « culture » sont nettement moins propagées que le *soft power* américain, par exemple, et qui de surcroît ne participent pas de manière décisive à la « gouvernance mondiale ». C'est notamment le cas pour la Chine et dans une moindre mesure l'Inde, l'Allemagne wilhelmienne et l'Irak de Saddam Hussein. Autrement dit, ces unités politiques rayonnent « culturellement » moins que d'autres, alors que leur potentiel de pouvoir est comparable. On retrouve un schéma similaire avec la Russie de Poutine, dont l'engagement dans la crise ukrainienne tient en partie à (la perception de) l'exclusion relative de la Russie du concert international des nations.

Un troisième constat concerne les mécanismes d'escalade durant la crise. Ce que démontrent la plupart des études de ce dossier est que les postures dissuasives ne conduisent que rarement à une pacification des crises (cas Chine-Taiwan). Il faut cependant ajouter que les Etats-Unis n'ont jamais explicitement menacé la Chine d'un recours à la force armée mais envoyé des renforts maritimes dans la région. Une telle « dissuasion souple » est sans doute davantage apte à pacifier un agresseur potentiel qu'une dissuasion plus explicite qui mettrait en jeu la réputation de la puissance cible et pose des problèmes en termes de légitimité interne pour les décideurs d'une telle puissance (Lindemann 2011). En revanche, l'apaisement de l'Allemagne wilhelminienne semble clairement précédé par des concessions symbolique, à savoir sa reconnaissance en tant que grande puissance. Franca Loewener note ainsi que les concessions économiques et territoriales proposées par la France à l'Allemagne n'avaient pas d'incidence décisive sur le déroulement de la crise. Elles avaient même été déclinées par les décideurs allemands qui voulaient a contrario une conférence internationale à propos du Maroc, afin de consacrer leur statut de grande puissance dans le concert des nations. Toutefois, Loewener insiste en même temps sur le fait que le gouvernement allemand, alors vivement critiqué pour sa « brutalité » par les pays neutres dans le conflit, ne voulait pas être perçu comme le « perturbateur » de la paix en Europe. De telles pratiques de condamnation morale (« *shaming* ») produisent sans doute uniquement des effets « pacifiques » lorsque les décideurs de la puissance visée n'ont pas encore perdu tout capital « symbolique ». Quant à la crise indo-pakistanaise de 2001-2002, Laura Andrais et Thomas Solinski identifient deux phases de désescalade. La première phase d'apaisement résulte

d'une condamnation du terrorisme par le Premier Ministre britannique Tony Blair et le secrétaire d'Etat américain Colin Powell. La politique dissuasive pakistanaise était à ce moment-là « faible », selon les auteurs, tandis que la politique de réassurance était « forte » et la politique de reconnaissance « modérée ». La deuxième phase d'apaisement est également due, d'une part, à une politique réassurante de la part du président Musharraf, qui s'engage alors à combattre les islamistes radicaux, et d'autre part, à une politique de reconnaissance, notamment lorsqu'il envoie ses salutations au premier ministre indien Vajpayee à l'occasion des célébrations du jour de l'indépendance.

Le quatrième résultat de cette étude préliminaire est que l'aggravation des crises va souvent de pair soit avec une politique dissuasive « dure », soit avec une politique de sanctions symboliques. Saddam Hussein, malgré son infériorité militaire plus que criante face à la coalition occidentale, résista à la politique coercitive de la « grande coalition », en grande partie en raison de la présentation de soi hubristique de Saddam Hussein. Toute concession devient dès lors insupportable face à l'objectif de « garder la face » (Touze 2012) : « Obsessed by his image, the idea that his destiny and Iraq's were combined (...) going back in his actions would have, in his mind, completely discredited the picture of the strong, powerful and independent country that he had built » (Genin et Simeoni). De la même manière, l'issue belliqueuse de la crise indo-sri lankaise semble étroitement liée au fait que l'Inde souhaitait une démonstration de force précisément dans le but d'obliger le Sri Lanka à se conformer à ses prétentions en termes de reconnaissance (Soosaitasan). Quant à la crise entre la Moldavie et la Transnistrie, Justin Cook note pour sa part que la phase d'escalade de la crise moldave n'est précédée d'aucune politique de reconnaissance vis-à-vis de la Transnistrie mais bien uniquement par le renforcement de l'appareil sécuritaire moldave.

Enfin, un dernier résultat préliminaire de cette étude mérite d'être soulevé. Le régime politique ne semble pas jouer un rôle majeur dans le déclenchement des conflits : l'initiateur est un régime démocratique dans trois des crises étudiées, et un régime autoritaire dans les trois autres. En revanche, les présentations « hubristiques » de soi caractérisent cinq des six unités politiques à l'origine des crises et les images de l'ennemi, plus ou moins fortement négatives, précédaient le déclenchement de toutes les crises. Il apparaît que ces deux aspects (images de soi, images de l'autre) jouent un rôle fondamental en amont des crises.

Bibliographie

- BATTISTELLA, Dario, *Retour de l'état de guerre*, Paris, Armand Colin, 2006.
- BLAINEY, Geoffrey, *The Causes of War*, New York, Free Press, 1988.
- BRECHER, Michael, WILKENFIELD, Jonathan, *A Study of Crisis*, Michigan: Michigan University Press, 1997.
- CASHMAN, Greg, *What causes war?*, New York, Lexington, 1993.
- COPELAND, Dale, *The origins of major war*, Ithaca, Cornell University Press, 2000.
- DAVIS, James, *Threats and Promises*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2000.
- DEVIN, Guillaume, éd., *Faire la Paix*, Paris, coll. Chaos international, Pepper, 2005.
- GEORGE, Alexander, éd., *Avoiding War*, Westview Press, 1991.
- GEORGE, Alexander, BENNETT, Andrew, *Case Studies and Theory Development*, 2005.
- GROSSER Pierre, *Guerres et crises au XXème siècle*, Paris, Hachette, 2001.
- HOLSTI, Kalevi, *The State, War, and the State of War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- HUTH, Paul, *Extended Deterrence and the Prevention of War*, New Haven: Yale University Press, 1991.
- JERVIS, Robert, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, 1976.
- LEBOW, Richard N., *Between Peace and War*, Baltimore: John Hopkins University Press, 1981.
- LEBOW, Richard N., *The Culture of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press., 2008.
- LINDEMANN, Thomas, *La guerre*, Paris, Armand Colin, 2010.
- LINDEMANN, Thomas, *Causes of War. The Struggle for Recognition*, Colchester: ECPR 2011.
- LINDEMANN, Thomas, RINGMAR, Eric, *The International Politics of Recognition*, Boulder: Paradigm Publisher, 2014.
- MEARSHEIMER, John, *The Tragedy of Great Powers*, Chicago: Chicago University Press, 2001.
- ORGANSKI, A.F.K., KUGLER, Jacek, *The War Ledger*, University of Chicago Press, 1981.
- RICHARDSON, David, *Crisis Diplomacy*, Cambridge: Cambridge University Press, 1994.
- ROSEN, Stephen, *War and Human Nature*, Princeton University Press, 2005.
- RINGMAR, Erik, *Identity, Interest, Action*, Cambridge: Cambridge University Press, 2008.
- SINGER, David, SMALL, Richard, *Resort to Arms*, Sage, 1981.
- SNYDER, Jack, *Electing to fight. Why Emerging Democracies go to War*, Mit Press, 2005.
- STOESSINGER, John, *Why nations go to war*, New York, St. Martin's Press, 1998 (7ème édition).
- TOUZE, Vincent, *Missiles et décisions*, Paris: André Versailles, 2012.
- VAN EVERA, Stephen, *Causes of War*, Cornell University Press, New York, 1999.
- VASQUEZ, John, *The War Puzzle*, Cambridge University Press, 1993.
- WALTZ, Kenneth, *Man, The State and War*, New York, Columbia University Press, 1959.
- WELCH, David, *Justice and the Genesis of War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- WICHT, Bernd, *Guerre et Hégémonie*, Genève, Georg éditeur, 2002.
- ZANGEL, Bernhard, ZÜRN, Dieter, *Frieden und Krieg. Sicherheit in der nationalen und postnationalen Konstellation*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 2003.